Données Essentielles

Caractéristiques des acheteurs :

Nom de l'acheteur ou du mandataire :
COMMUNE DU TEILLEUL
Numéro SIRET de l'acheteur ou du mandataire :
20005763600017

Caractéristiques du marché public :

Numéro d'identification unique de marché public :
200057636000172025131C5194700
Nature du marché :
Marché
Objet du marché :
Marché de travaux relatif à la viabilisation de 1ère phase du lotissement communal "La Butte Rouge 2"
Code CPV principal :
45112500-0
Procédure de passation :
Procédure adaptée
Technique d'achat :
Sans objet
Modalité d'execution du marché public :
Sans objet
Numéro unique d'accord-cadre auquel est rattaché le marché :
Lieu principal d'exécution :
LE TEILLEUL
Identifiant du lieu principal d'exécution (code postal ou code INSEE) :
50640
Type de code du lieu d'exécution :
Code postal
Durée totale du marché :
4 mois
Considérations sociales :
Pas de considération sociale
Considérations environnementales :
Critère environnemental
Marché comportant des travaux, services ou fournitures innovants :
Non
Part des produits issus de l'Union européenne :
0.0
Part des produits fabriqués en France :
0.0
CCAG de référence :
Travaux
Date de notification :
26/02/2025
Date initiale de publication des données essentielles :
18/04/2025

Caractéristiques financières :

Nombre d'offres :
3
Montant forfaitaire ou estimé maximum HT :
158 916 euros
Forme du prix :
Unitaire
Type de prix :
Définitif révisable
Attribution d'une avance :
Oui
Taux de l'avance attribuée :
0.05

Caractéristiques d'identification des opérateurs économiques :

Dénomination sociale	Identifiant (Siret, n° TVA intra, etc)	Type d'identifiant
SARL MONGODIN	31531279300021	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Pas de groupement		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		
SARL MONGODIN	31531279300021	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Pas de groupement		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		
SARL PAYSAGE LOISIRS	33794360900012	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Pas de groupement		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		